

Économie



**EMPLOI : DES OPPORTUNITÉS
PRÈS DE CHEZ VOUS**

Culture



**LANCEMENT EN SEPTEMBRE
DE LA PREMIÈRE SAISON CULTURELLE**

Tourisme



**DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE
EN S'AMUSANT**

Edito

Edito

Le Pays de Meslay-Grez, votre communauté de communes, fête ses quinze ans cette année.

Quinze années durant lesquelles les diverses équipes municipales ont appris à se connaître, à se côtoyer, à s'approprier. Quinze années d'une vie démocratique où chacun a apporté sa contribution pour construire un territoire où il fait bon vivre.

Pour votre collectivité, cette quizième année est empreinte d'une évolution nouvelle dans l'approche des problématiques, dans la mise en mouvement de toutes les énergies du territoire pour la conduite d'un projet commun profitable à tous. Les réflexions engagées autour d'un projet culturel de territoire, et celles pour une approche collective des activités sportives en sont les meilleures preuves.

Bonne lecture !

Bernard Boizard

infos.com'

Directeur de la publication : Bernard Boizard
Rédaction : Didier Laurent
Mise en page, PAO : Arnaud Houdayer
Crédits photos : CCPMG, Pixabay, Freepik
Impression : Imprimerie Bardou-Véron 02.43.70.50.49



PEFC Imprimé sur du papier recyclé

BUDGET 2019 : CONSOLIDER ET ENVISAGER L'AVENIR

Alors que la fin de la mandature se profile (les prochaines élections municipales auront lieu au printemps 2020), les élus du Pays de Meslay-Grez ont voté un budget à même de préserver et stabiliser les équilibres fondamentaux de la collectivité, tout en affirmant et en assumant vouloir porter des actions et projets nouveaux tournés vers l'avenir.

Conforter le développement économique du territoire par l'accompagnement des entreprises tout en anticipant sur l'avenir grâce à l'achat de foncier, est un des leviers important de la collectivité. En effet, conserver et développer l'emploi permet de fixer la population sur place.

Conforter également le bien vivre au Pays de Meslay-Grez avec, entre autres, la mise en place d'actions en faveur de la santé (comme la mise en place du pôle santé annexe à Villiers-Charlemagne ou l'agrandissement du pôle santé à Meslay-du-Maine), d'actions en faveur du logement mais aussi des activités sportives (construction d'une salle de sports à Bazougers).

Ce budget est aussi une mise en perspective du territoire avec la définition d'un projet en faveur des personnes âgées et de la santé, auquel s'ajoute l'écriture du projet culturel pour la période 2019-2024, et le suivi du lancement de la politique sportive intercommunale.

En chiffres, le budget 2019 de la collectivité, c'est :

-14,6 millions d'euros de fonctionnement
-12,2 millions d'euros d'investissement dont
8,1 millions de travaux et d'équipements.

C'est également une fiscalité maîtrisée : les taux restent inchangés pour la part intercommunale en direction des ménages et des entreprises.

Ce budget révèle l'ambition d'un territoire qui continue de se développer au cœur de l'échiquier départemental et régional en s'appuyant sur son positionnement géographique, ses richesses humaines et économiques, et ses services publics. Il nourrit l'ambition d'un territoire où il fait bon vivre et où les jeunes comme les moins jeunes auront plaisir à venir y vivre et à le faire vivre. ■

DU MOUVEMENT SUR L'EST DU TERRITOIRE

Développement d'entreprise, accueil de nouveaux artisans ou entrepreneurs ? L'immobilier d'entreprise intercommunal a vocation à encourager les initiatives comme à Val-du-Maine et Saint-Loup-du-Dorat.



Anne-Sophie Saget, chargée de mission Économie, et Thomas Racine, co-gérant du magasin "Chez Alice"

conforte la collectivité dans ses choix de développer et gérer un immobilier d'entreprise adapté à l'installation d'artisans ou de petites entreprises dans les zones d'activités proches des villes pôles du territoire.

A Saint-Loup du Dorat, c'est Anne-Lise et Thomas Racine, un couple habitant Beaumont-Pied-de-Boeuf, qui s'installent dans le bâtiment vacant depuis le départ de l'Iso Ouest. Ils lancent "Chez Alice", un magasin de vente de produits locaux, un projet sur lequel ils travaillent depuis dix-huit mois et qui se concrétise enfin.

Les autres ZA du territoire enregistrent des installations nouvelles. C'est le cas à Villiers-Charlemagne où le garage du centre bourg s'installe en zone d'activité, et à Bazougers où la collectivité a cédé du foncier pour permettre la construction de bâtiments. Grez-en-Bouère, Meslay-du-Maine et Bouère ont aussi leur lot de mouvements, preuve que l'activité économique n'est nullement figée.

Pour tout renseignement sur les bâtiments artisanaux : Anne-Sophie Saget au 02 43 64 37 43. ■

En 2017, souhaitant disposer de plus d'espace pour assurer son développement, l'entreprise Levard s'est intéressée aux bâtiments de l'ancien site industriel de Linpac alors désaffectés. Pour réaliser l'investissement, l'entreprise se devait de trouver simultanément un acquéreur pour ses propres locaux qu'elle allait quitter. La Communauté de communes, en accompagnement de

l'entreprise Balléenne et alors à la recherche de bâtiments à vocation artisanale sur le secteur, a saisi l'opportunité d'acquérir les locaux, permettant ainsi à l'entreprise Levard de réaliser son investissement.

Ces locaux devenus intercommunaux en 2018 ne seront pas restés longtemps inoccupés : un garagiste devrait s'installer dans les prochaines semaines sur le site. La venue d'un nouvel entrepreneur

UN ESPACE DE COWORKING À LA BAZOUGE DE CHÉMERÉ

Vous êtes un travailleur autonome, en démarrage d'entreprise ou simplement de passage ? Vous avez besoin d'un espace de travail ou devez faire une présentation à vos clients ? Bienvenue au Lab' !

Répondant parfaitement aux aspirations de la jeune génération, les espaces de coworking sont en pleine expansion. Ils jouent un rôle important auprès des jeunes entrepreneurs en favorisant la structuration d'un véritable réseau, facilitant les échanges directs, la coopération et la créativité.

Cet espace de travail, mi-partagé, mi-fermé, basé sur une configuration en espace ouvert, encourage l'échange et l'ouverture tout en contribuant à rompre la solitude du jeune chef d'entreprise. Il offre un environnement de travail professionnel, flexible et abordable aux travailleurs autonomes, petites entreprises et start-ups, représentants...tout en conférant un contexte qui favorise l'innovation.

Les espaces de travail (bureaux individuels ou espace bureau/salle de réunion pour 6 à 8 personnes) sont réservés selon deux formules en fonction des besoins : de 12 €/jour pour une présence supérieure à 5 jours par mois, ou 20€/jour dans les autres cas.

Ce tarif comprend l'accès à l'espace d'accueil, aux bureaux,



Échanges et convivialité entre entrepreneurs et futurs entrepreneurs au Lab'

à la cuisine et la connexion Internet via wifi.

Pour tout renseignement ou réservation, merci de contacter la communauté de communes au 02 43 64 29 00. ■

EMPLOI : DES OPPORTUNITÉS PRÈS DE CHEZ SOI

Des entreprises locales qui peinent à recruter et des chômeurs qui ne trouvent pas de travail, une fatalité pour le Pays de Meslay-Grez ?

La situation n'est pas spécifique au Pays de Meslay-Grez. De nombreuses entreprises mayennaises, et plus généralement ligériennes, éprouvent des difficultés pour recruter leur personnel et cela constitue un frein à leur développement. Face à cette situation, l'État, la Région et les partenaires sociaux ont engagé une Stratégie Régionale Emploi, Formation, Orientation Professionnelles (SREFOP) avec l'ambition d'agir de manière concrète et coordonnée, en activant tous les leviers, y compris les plus innovants, sur les besoins en compétences des entreprises.



Atelier "découverte de l'emploi store" lors du forum des jobs d'été en Février

Côté entreprise : Innover pour mieux recruter

Le Sud-Mayenne s'est porté volontaire pour expérimenter un processus d'accompagnement renforcé auprès d'entreprises volontaires. Pour le Pays de Meslay-Grez, cinq entreprises bénéficient de ce programme. Accompagnées par un référent local unique, l'objectif est de rechercher et de construire des solutions pour apporter une réponse individualisée aux difficultés de l'entreprise, construite par une équipe composée de techniciens volontaires de l'emploi et du développement économique.

"Face à la génération zapping, l'entreprise doit se vendre, se raconter, se dévoiler"

Les premiers constats montrent la nécessité pour les entreprises de changer leur modèle de recrutement. Finis la description d'un poste et un montant de salaire pour retenir l'attention d'un potentiel collaborateur. Aujourd'hui, face à la génération zapping, l'entreprise doit se vendre, se raconter, se dévoiler. Elle doit afficher des valeurs, faire part de l'ambiance de travail et de l'environnement du contrat de travail. Selon la problématique de l'entreprise, les stratégies sont multiples. On parle de débaucher chez le concurrent,

ou de rechercher des profils de personnes à qui il sera dispensé une formation en interne.

Les entreprises recherchent leurs futurs collaborateurs au sortir des écoles, dans les filières jeunes ou les centres de formation pour adultes. Le recours aux agences d'intérim est aussi très utilisé.

Pour la diffusion de l'information des postes à pourvoir, les entreprises utilisent de multiples réseaux : Pôle Emploi bien sûr, mais aussi les groupes d'employeurs, et l'émergence d'internet modifie les habitudes. L'utilisation de sites de petites annonces n'est pas rare, tout comme celle des réseaux sociaux ou professionnels. De nouvelles initiatives voient également le jour, comme les jobs dating permettant des rencontres express et ciblées.

Côté salarié : [Re]trouver un emploi impose d'être actif

Si les entreprises ont pris conscience de la nécessité d'évoluer pour rendre leurs offres lisibles, il n'en est pas toujours de même côté salariés. Faire connaître sa disponibilité, son intérêt pour évoluer, aller à la recherche de l'information...impose d'entrer dans une démarche active. La collectivité s'investit aussi dans ce rôle via les services déployés par la Maison de Services Au Public (MSAP). Elle diffuse les offres d'emploi locales et propose un accompagnement numérique pour faciliter les recherches sur internet, comme l'utilisation de "l'emploi store" par exemple. Elle joue aussi la dynamique de territoire en organisant, en relation avec Pôle Emploi, des "ateliers délocalisés" à Meslay-du-Maine, une formule proche des préoccupations des demandeurs d'emplois, visant à sensibiliser à la mobilité professionnelle en tenant compte du bassin d'emploi.

D'autres actions ont vu le jour, comme l'organisation de "job datings", une forme de rencontres très directes entre employeurs potentiels et demandeurs d'emploi, ou encore des rencontres entre agences d'intérim et jeunes à l'occasion du dernier forum des jobs d'été. Citons également l'intervention régulière du club des entrepreneurs dans les collèges pour présenter les entreprises dans le but de sensibiliser les jeunes aux différents métiers présents sur le territoire, une façon de préparer l'avenir.

Fort de cette dynamique de territoire, ne doutons pas que les résultats seront à la hauteur des enjeux. ■



Le job dating, une autre manière de recruter

COLLECTE SÉLECTIVE : DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

Depuis plusieurs années, les habitants du territoire sont fortement appelés à trier leurs déchets. Si la prise de conscience semble générale, des marges de manœuvres existent, notamment sur la qualité du tri effectué.



A lors que l'ensemble du territoire s'affranchit de la collecte des ordures ménagères en porte à porte, et que le déploiement des espaces de propreté est en cours d'achèvement, les campagnes de sensibilisation au tri sélectif semblent porter leurs fruits.

En effet, au cours de l'année 2017, 601 tonnes de verre (43,9 kg par habitant) et 282 tonnes d'autres emballages (20,6 kg/hab) ont été déposées dans les espaces propretés, auxquelles s'ajoutent 46 tonnes de métaux supplémentaires issues du traitement des ordures ménagères. Ces résultats sont meilleurs que ceux d'autres collectivités comparables et tout le mérite en revient aux habitants.

En termes d'éco-responsabilité, le bilan est positif. Au total, les 883 tonnes d'emballages ménagers collectés et recyclés ont

permis d'économiser 487 tonnes de CO², soit l'équivalent de 273 voitures circulant pendant une année. C'est aussi 1 285 146 nouvelles bouteilles en verre fabriquées dans les verreries françaises, et 36 327 litres de pétrole économisés.

Aujourd'hui, l'effort doit porter sur l'amélioration de la qualité de tri. Les erreurs de tri coûtent en moyenne trois fois plus cher que le bon geste de tri. Côté plastique, l'erreur la plus fréquemment constatée concerne le dépôt d'objets en plastique qui ne sont pas des emballages dans les conteneurs de tri (petit électroménager et jouets d'enfants, bien qu'en plastique, n'ont pas leur place dans ce bac). C'est aussi la présence de verre dans ce même conteneur. Réduire ces erreurs permettrait de réaliser des économies substantielles, un challenge à relever ensemble pour l'année 2019. ■

SUCCÈS DE L'OPÉRATION COMPOSTEURS INDIVIDUELS

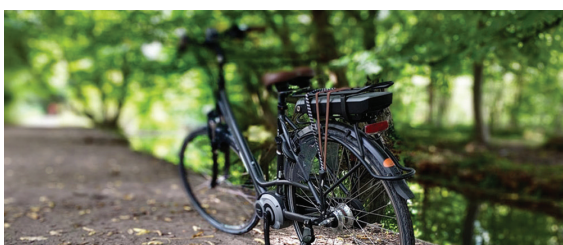
Après le succès de la mise à disposition gratuite de composteurs en 2018, une seconde opération est en cours depuis le mois de mai. Les déchets organiques représentent encore en moyenne 35 % du poids des ordures ménagères d'un foyer. La valorisation en compost a deux avantages : la réduction des tonnages de déchets et l'amélioration de la qualité des sols des jardins. En proposant 180 nouveaux composteurs mis à disposition gratuitement, la collectivité compte bien convertir de nouveaux foyers volontaires au compostage.

Pour participer à l'opération ou se renseigner sur le compostage : Service Environnement / Prévention déchets au 02 43 64 27 28 ou par mail : prevention.dechets@paysmeslaygrez.fr ■



Christophe Charrier, animateur prévention déchets, coordonne l'opération

ÇA ROULE POUR LES VÉLOS A ASSISTANCE ÉLECTRIQUE !



Après un démarrage tout en douceur, la location des Vélos à Assistance Électrique (VAE) rencontre un véritable succès. Réservés prioritairement aux actifs souhaitant utiliser un vélo à assistance électrique plutôt que la voiture, 15 VAE sont aujourd'hui sur la route. Parmi les différentes options de location proposées, la formule 6 mois est plébiscitée. Quelques locations à l'année ont aussi été enregistrées.

Pour tout renseignement, merci de contacter le 02 43 64 29 00. ■

EAUX USÉES : UN ENJEU FINANCIER ET ENVIRONNEMENTAL

Régler une facture d'eau n'est pas uniquement acheter de l'eau. C'est financer l'ensemble du service, du captage à la source, jusqu'au rejet dans le milieu naturel. Mais savez-vous que vous pouvez contribuer à en limiter les coûts ?

Le prix de l'eau se décompose en 3 parties :
1 - L'abonnement au service, destiné à financer les investissements en faveur de l'eau (protection des ressources, travaux de modernisation des collectes, système de dépollution...). Cette partie comprend également la TVA.

2 - La production d'eau potable, qui englobe les investissements, la maintenance des installations et l'exploitation des usines pour le captage et pompage à la source, le traitement et contrôle de la qualité de l'eau et la distribution jusqu'aux robinets.

3 - La dépollution des eaux usées qui englobe la collecte des eaux usées, leur transport, le stockage, l'épuration et le retour en milieu naturel.

Si la gestion et l'entretien du réseau des eaux usées est l'affaire du service assainissement de la Communauté de communes, le consommateur peut fortement influencer sur la qualité des eaux usées avant traitement. En effet, la présence de déchets

solides dans le réseau n'est que rarement sans conséquences : l'obstruction du réseau domestique peut provoquer des inondations dans les habitations. Sur le réseau public, le débordement en milieu naturel entraîne pollution et atteinte à l'environnement.

Mais le matériel est également soumis à rude épreuve comme les pompes de relevages, les vannes et autres filtres à l'usine de traitement. Des matériels dont la maintenance, voire le remplacement, sont assurés par les agents du service des eaux et représentent des coûts évitables non négligeables.

Ces déchets (cotons-tiges, serviettes et tampons hygiéniques, lingettes même biodégradables, préservatifs...) sont le fait de négligences ou d'un usage indu de nos toilettes, lavabos, éviers, baignoires et douches. Adoptons les bons gestes : ne confondons plus nos toilettes avec nos poubelles. Ne jetons plus de déchets dans le réseaux d'eaux usées mais dans la poubelle des ordures ménagères.



Faux amis : Même les produits dits « dégradables » ne doivent pas être jetés dans le réseaux d'eaux usées. Car le temps de dégradation étant très supérieur au temps de trajet dans le réseau, ils restent solides jusque dans la station d'épuration.

Il est également interdit de rejeter des eaux pluviales (descente de dalles, siphons de sol) dans le réseau d'eaux usées (application de l'article 42 du règlement sanitaire départemental). ■

MSAP

LA MARPA DE BALLÉE CHANGE DE GESTIONNAIRE

Ouverte en 1993, la Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie de Ballée (MARPA) est désormais gérée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), une structure adossée à la Communauté de communes.



Depuis le 1^{er} mai dernier, la gestion de la MARPA de Ballée est assurée par la Communauté de communes. Projet initié par les communes de Bannes, Épineux-le-Seguin, Chémeré-le-Roi, Saint-Loup-du-Dorat et Ballée, la MARPA offre aux personnes âgées 18 appartements privés (16 T1bis et 2 T2) fonctionnels, de plain-pied,

clairs et spacieux, apportant un cadre de vie agréable. Chaque appartement est équipé d'une kitchenette et d'une salle de bain avec WC. Chaque résident aménage et décore son logement à sa convenance.

Composé d'une équipe de 5 personnes, l'établissement assure toute l'année les repas (matin, midi et soir), l'entretien des communs et la surveillance des lieux. Le personnel est aux côtés des résidents pour les accompagner dans leur quotidien. Des animations sont également proposées et une présence est assurée 24h/24 tous les jours.

Toutes les prestations médicales et paramédicales sont assurées si nécessaires par les médecins, les IDE, le pôle santé et le SSIAD selon le choix du résident. L'ADMR de Ballée-Val-du-Maine ou autres services

d'aide à domicile interviennent pour l'aide aux actes de la vie quotidienne.

Cette résidence a toute sa place dans un territoire comme celui du Pays de Meslay-Grez qui agit pour le "bien vieillir" de ses habitants. Il propose ainsi aux personnes âgées différentes formes d'accueil en partant du déploiement des services pour le maintien à domicile (services ADMR-SSIAD-portages de repas, amélioration de l'habitat...), en passant par les résidences autonomes comme celle de la MARPA ou d'autres formes d'hébergements qui sont en réflexion avant d'être accueilli en EHPAD.

Pour tout renseignement : CIAS du Pays de Meslay-Grez : 02.43.64.24.06 ou 02.43.64.11.10

E-mail : marpa.ballee@orange.fr ■

2019-2020 : PREMIÈRE SAISON CULTURELLE

Une véritable saison culturelle va être proposée par le Pays de Meslay-Grez. Cette initiative est le premier temps d'un projet culturel de territoire en construction.



Crédit photo : François Guillemin

La compagnie NGC25 de Nantes présentera en Mai 2020 "le bal à Bobby"

C'est en 2016 que le Pays de Meslay-Grez s'engage dans une démarche de réflexion autour de sa politique culturelle. Un audit réalisé en 2017 démontre que le territoire avait développé des activités d'enseignement artistique et de lecture publique de qualité, mais qu'en matière de diffusion de spectacles, la proposition restait faible et plutôt considérée comme une « animation ».

Forts d'une volonté de bâtir un projet culturel d'envergure, élus et techniciens intercommunaux et agents de la commune de Meslay-du-Maine ont œuvré ensemble pour créer et proposer

une première manifestation commune. La réussite de ce projet construit autour de la culture hip hop, dont le spectacle final a eu lieu en octobre 2018, a renforcé l'idée d'une saison culturelle à venir. L'élaboration d'une programmation culturelle annuelle est alors devenue une compétence intercommunale.

Une première saison culturelle

Cette première saison, couvrant la période de septembre 2019 à mai 2020, comportera neuf spectacles dont les traditionnels spectacles d'automne du réseau lecture. Cette programmation fera la part belle aux spectacles de compagnies professionnelles régionales et départementales. Une tarification appropriée sera recherchée afin de conserver une très grande accessibilité à ces spectacles.

Le lancement de cette première saison culturelle du Pays de Meslay-Grez aura lieu vendredi 13 septembre 2019 à 20h30. Le spectacle présenté lors de cette soirée sera gratuit, tout public et intégrera la programmation du festival "Le Chainon Manquant".

Ce temps sera également l'occasion de présenter au public les spectacles à venir, la politique tarifaire et toutes autres informations concernant la saison.

La diversité des esthétiques sera de mise avec des arts de la rue, de la danse, de la musique, de la lecture, des marionnettes... tout comme le seront les lieux de diffusion. L'itinérance sera la caractéristique de cette saison.

La venue de compagnies professionnelles donnera également l'opportunité de construire des actions d'éducation artistique et culturelle avec les établissements scolaires du territoire. ■

LA RÉALITÉ VIRTUELLE S'INVITE DANS LES MÉDIATHÈQUES

Avec l'avènement de nouvelles technologies du numérique, en constante évolution, difficile d'imaginer que les médiathèques ne soient en mesure d'accompagner leur développement. De là à imaginer un casque de réalité virtuelle en franchir les portes !

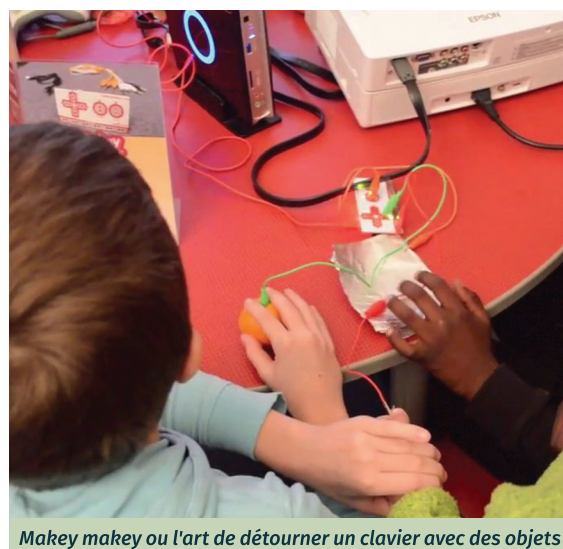
Engagée depuis plusieurs années dans le développement de la mise à disposition de supports numériques et en partenariat avec la bibliothèque départementale, la médiathèque intercommunale a bénéficié du prêt d'un casque de réalité virtuelle pendant les mois de mai et juin.

Associé à des logiciels spécifiques, ce casque permet de s'immerger totalement dans des univers virtuels. Un programme d'animations envers le grand public a permis à de nombreux utilisateurs de découvrir les effets de ces technologies, tandis que les aînés de la maison de retraite, invités, ont

beaucoup apprécié voyager dans les mondes sous-marins.

Autre forme d'application numérique entrevue à la médiathèque, un étonnant atelier "makey makey" à destination des 8-12 ans qui a été animé par un intervenant du conseil départemental. Celui-ci a formé les bibliothécaires et les bénévoles pour que d'autres ateliers puissent voir le jour.

On parle désormais de faire entrer une imprimante 3D pour d'autres aventures numériques, et notamment des animations "Fab Lab", où les outils numériques deviennent support pour échanger, communiquer, coopérer et réaliser. ■



Makey makey ou l'art de détourner un clavier avec des objets

UN PORTAIL FAMILLES À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

L'arrivée de ce service informatique va permettre la gestion en ligne des démarches administratives liées aux activités des enfants.

Quand on évoque la famille, on pense tout naturellement aux enfants. Aujourd'hui, la gestion de l'activité d'un enfant demande une vraie organisation : gestion de la présence au restaurant scolaire et/ou aux activités de l'accueil périscolaire, inscriptions aux activités de l'accueil de loisirs, du RAM ou du service jeunesse intercommunal... Rien de plus désagréable aussi que de devoir ressaisir pour chaque document adresse, nom, date de naissance...

Le portail familles, véritable guichet unique, va permettre de simplifier les démarches, comme la réservation et le paiement des prestations en ligne, une solution déjà éprouvée par Meslay-du-Maine. Simple et intuitif, son lancement est prévu fin 2019 pour les activités des communes suivantes : Arquenay, La-Bazouge-de-Chêmeré, Chêmeré-le-Roi, Villiers-Charlemagne, Val-du-Maine, Ruillé-Froid-Fonds et Maisoncelles-du-Maine. ■



Antoine et Jeanne du service Enfance Jeunesse testent le logiciel

SOUTENIR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Faire en sorte que les associations sportives du territoire puissent continuer à se développer et à assurer l'accueil des jeunes sportifs dans de bonnes conditions, tel est l'enjeu pour le Pays de Meslay-Grez.



Philippe, Maxime et Anthony accompagnent les associations

Avec plus de 50 associations proposant plus de 30 disciplines différentes à quelques 2 500 licenciés, le Pays de Meslay-Grez est reconnu comme l'un des territoires les plus sportifs du département. Cette situation plutôt flatteuse est le résultat d'une politique de création et de

financement d'infrastructures sportives menée par les communes et les groupements intercommunaux depuis plusieurs décennies.

Aujourd'hui la pratique sportive continue de croître, notamment chez les jeunes, et les associations ont des besoins d'accompagnement sur les plans sportifs (qualité de l'enseignement), associatifs (gestion du bénévolat), et éducatifs (transmission de valeurs). C'est en substance ce qu'il ressort d'une étude menée par la collectivité.

S'appuyant sur l'expérience du service des sports de Meslay-du-Maine, une équipe intercommunale de trois éducateurs sportifs, pilotée par Philippe Monnier, intervient depuis janvier sur tout le territoire. Ils assurent, aux côtés des bénévoles, des missions d'accompagnement et de direction de séances, ou de formation de bénévoles encadrants. Cette expérimentation, qui pourrait préfigurer un prochain service des sports intercommunal, se terminera fin juin. L'évaluation du fonctionnement et des résultats réalisée par un comité de pilotage composé d'élus permettra d'entériner ou non ce fonctionnement et de définir une politique sportive pour le territoire pour les années à venir. ■

QUAND L'AZURÉO S'ANIME

Bientôt 3 ans que l'espace aquatique est venu remplacer la petite piscine découverte de la rue de la gare à Meslay-du-Maine. Et quel chemin parcouru ! Au-delà de l'activité aquatique, l'AzuréO entend bien se positionner comme un nouvel espace de loisirs au cœur du territoire, mais aussi comme un lieu d'échanges, de rencontres et de convivialité.

Pour cela, l'équipe propose de nombreuses animations et si l'eau y est toujours présente, elle n'est souvent que prétexte pour partager des moments de convivialité. Les enfants peuvent ainsi fêter leur anniversaire, fêter halloween ou encore

participer à une chasse aux œufs. En février dernier, une centaine de jeunes a profité de la soirée DJ. En mars, grand succès de la soirée "destination nature" où le zen, le bien-être et la détente étaient à l'honneur, en présence de naturopathes, ostéopathes et autres praticiens réflexologues. Les sportifs ont aussi répondu présent à la soirée Aqua Commando.

Mais le clou des animations, c'est bien entendu la soirée "anniversaire de l'AzuréO". Cette année, c'est le thème de la guinguette qui a été retenu. Et nul besoin de se jeter à l'eau pour participer à cette grande soirée festive. ■



BALADES ET DÉCOUVERTES CONNECTÉES

Deux balades numériques pour découvrir le territoire à partir d'une application téléchargeable sont en préparation pour cet été. Une autre façon de (re)découvrir son environnement.



L'application apporte une dimension ludique à la découverte du patrimoine local

Dans le cadre d'un appel à projet émis par la région des Pays de la Loire visant à "valoriser le patrimoine ligérien", le service tourisme a fait l'acquisition d'une solution numérique permettant la création de parcours de découverte à partir d'une application numérique utilisable via un smartphone.

Balades culturelles, jeux de piste, ou encore chasses aux trésors, les ressources de cette application sont nombreuses. Le premier d'entre eux doit conduire le visiteur à Chéméré-le-Roi. Le village a conservé de nombreux bâtiments remarquables, et possède une histoire très

riche que les habitants du village, réunis en association, aiment à raconter. Impliqués dans le projet, ils fourniront l'essentiel des contenus. Le second parcours proposera une découverte plus globale du territoire en s'appuyant sur le patrimoine emblématique du Pays de Meslay-Grez.

Dans sa version jeu de piste, le but est de découvrir toutes les étapes d'un parcours. Des indices sont mis à disposition pour se rendre sur chacune d'elles. Arrivé à l'étape, le téléphone vibre et il est alors possible de débloquent du contenu enrichi et contextualisé. À l'issue de la balade, le visiteur peut donner

une note et partager son expérience.

Une version découverte du patrimoine vous conduit de site en site et vous propose du contenu enrichi de photos, de textes, voire de contenus audio enregistrés.

Utiliser les technologies modernes de la communication, s'amuser tout en apprenant, résoudre des énigmes avec son smartphone... une vraie opportunité pour partir à la découverte de son territoire et de son patrimoine en famille, avec les enfants et même les adolescents. ■

Application Baludik téléchargeable sur l'Apple AppStore et le Google Play Store.

19 CIRCUITS DE RANDONNÉES PÉDESTRES



Crédit photo : JCDriats / CDJES3

Le Pays de Meslay-Grez dispose de nombreux chemins qui ont permis de développer près de 300 kilomètres de circuits pédestres. L'importance de ce réseau tient à la passion locale pour la marche et aux efforts des communes et des associations qui s'activent, nettoient, dégagent le terrain et organisent des randonnées. Chacun des circuits proposés et balisés par l'association des Baladins du Moulin est désormais nommé et flêché et des panneaux informatifs ont été installés aux départs des itinéraires. Bientôt devrait apparaître sur les mêmes mobiliers un balisage d'itinéraires VTT, et potentiellement d'itinéraires équestres.

Retrouvez, téléchargez ou imprimez tous les circuits du Pays de Meslay-Grez sur le site www.paysmeslaygrez ou en scannant ce QR Code. ■



ÉVÈNEMENT : PLANÈTE EN FÊTE



Les 6 et 7 juillet, la commune de La Bazouge-de-Chéméré accueillera la 16^{ème} édition de "Planète en Fête". C'est une grande manifestation pour la protection de l'environnement. On y parle environnement, agriculture bio, développement durable, habitat sain, énergies renouvelables, santé, commerce équitable...

Au programme : conférences, marché avec des producteurs locaux, restauration bio sur place, soirée festive avec repas et concert le samedi soir, présence d'une centaine d'exposants...